



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 8 décembre 2006

Subventions aux associations sportives

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :
le 27 novembre 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 décembre 2006

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Françoise BILLY Gérard NEBAS Gilles FRAPPIER Luc DELAGARDE Guillaume
JUN Rodolphe CHALLET Paul SAMOYAU Amaury BREUILLE Robert
PLANTECOTE Jacques LAMARQUE Gérard ZABATTA Michel GENDREAU Nicole
GRAVAT

Conseillers :

Rémy LANDAIS Andrée CHAREYRE Annie COUTUREAU Isabelle RONDEAU
Bernard JOURDAIN Madeleine CHAIGNEAU Danièle GANDILLON Michel
PAILLEY Yannick TARDY Marie-Edith BERNARD Catherine REYSSAT Franck
GIRAUD Dominique GUIBERT Marc THEBAULT Jacqueline LEFEBVRE Elisabeth
BEAUVAIS Claudie LAROCHE

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

Jeanine BIMES donne pouvoir à Alain BAUDIN - Geneviève RIZZI donne pouvoir à Gérard
ZABATTA - Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Françoise BILLY - Elsie COLAS donne
pouvoir à Andrée CHAREYRE - Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Marc THEBAULT -

Excusés :

Conseillers :

Valérie UZANU Joël RENOUX Alain GARCIA Stéphane TRONEL Karen NALEM
Catherine DEGUERCY Françoise HALAT Michelle LE FRIANT Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 décembre 2006

DELIBERATION D20060510

SPORTS

Subventions aux associations sportives

Madame Françoise BILLY Première Adjointe expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Il vous est proposé d'accorder les subventions aux associations sportives ci-dessous nommées.

Ces subventions seront imputées sur le chapitre budgétaire : 65.400.6574

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les conventions jointes ;
- autoriser Monsieur le Maire ou la 1^{ère} Adjointe déléguée à les signer et à verser aux associations concernées les subventions afférentes, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions :

Union nationale des Centres sportifs de Plein Air (UCPA)	7 690 €
Amicale Laïque Niortaise	1 540 €
Niort Badminton Club	500 €
Association Sportive des PTT Niort	100 €

Monsieur Michel GENDREAU, Président de l'ASPTT, n'ayant participé ni au vote, ni au débat.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	34
Contre :	0
Abstention :	1
Non participé :	0
Excusé :	10

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
La Première Adjointe

Françoise BILLY